

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 24 mai 2024

Quand l'accès aux soins compromet la sécurité...

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO), seul syndicat représentatif de la profession, tire la sonnette d'alarme depuis des années sur la fraude et l'exercice illégal de l'orthoptie. De nombreux élus locaux et instances ont fermé les yeux sur ces problèmes, prétendant améliorer l'accès aux soins des Français en réduisant les délais.

Les Problèmes Signalés :

- **Fraude et exercice illégal** : des centres de santé facturent de faux actes et utilisent des assistants médicaux et opticiens pour effectuer des tâches réservées aux orthoptistes.
- **Utilisation abusive de Titres** : de trop nombreux professionnels de santé se mettent dans l'illégalité après des formations en pratiquant des spécialités neurovisuelles réservées aux orthoptistes.
- **Diplômes étrangers non reconnus** : des praticiens exercent avec des diplômes étrangers non validés en France.
- **Télé médecine non régulée** : un scandale récent en Charente Maritime a révélé l'exercice illégal par des opticiens via la télé médecine avec un ophtalmologue en Guadeloupe.

Selon le média *Charente Libre*, certains élus locaux soutiennent ces initiatives. Cependant, cela soulève une question cruciale : les Français veulent-ils consulter de faux professionnels de santé ? Sont-ils prêts à mettre leur santé en péril pour accéder plus rapidement aux soins ?

Les Propositions du SNAO :

- **Accès Direct** : permettre l'accès direct aux orthoptistes pour libérer du temps médical.
- **Régulation de la Télé médecine** : légiférer pour encadrer strictement la télé médecine.
- **Sécurisation de l'Identité Professionnelle** : introduire un numéro RPPS pour sécuriser l'identité des orthoptistes.
- **Régulation des Centres de Santé** : interdire l'ouverture de nouveaux centres de santé dans les zones déjà surdotées.
- **Mettre en place les règles professionnelles** promises par le ministère de la santé pour les opticiens et les orthoptistes

Ces mesures visent à garantir non seulement l'accès aux soins mais aussi la sécurité et la qualité de ces soins.

Le SNAO insiste sur l'importance de ne pas sacrifier la sécurité pour la rapidité, et appelle à une action urgente pour réguler et protéger la santé des Français et la profession des orthoptistes.

Contact presse :

Nicolas Merlet : nicolasmerlet@ortus-sante.fr - 06 25 79 64 79